

## Information B2i

Les élèves ont reçu leurs identifiants et mots de passe pour accéder à l'application Obii permettant la validation et le suivi des compétences du B2i Lycée.

L'application est accessible via l'espace "Parents - Élèves" du site du lycée (page d'accueil) ou à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-poitiers.fr/obii>

Le B2i est une attestation de compétences et d'aptitudes dans le domaine de l'informatique et d'Internet. Il existe 31 items à acquérir au niveau lycée sur l'ensemble de la scolarité.

Pour valider le B2i il faut obtenir 80% d'items validés et au moins 50% dans chacun des 5 grands domaines dans lesquels les items sont classés, à savoir :

- \* Travailler dans un environnement numérique évolutif ;
  - \* Être responsable ;
  - \* Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques ;
- \* Organiser la recherche d'informations ;
- \* Communiquer, travailler en réseau et collaborer.

La liste des items en vigueur pour l'année 2013-2014 est accessible ici :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Certification\\_B2i/27/1/b2i-NivLycee\\_201271.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Certification_B2i/27/1/b2i-NivLycee_201271.pdf)

Les items sont validés de deux manières différentes :

\* Par les professeurs suite à une demande spontanée de validation d'items par l'élève sur l'application Obii : l'élève doit alors expliquer comment réaliser l'item.

\* Par les professeurs suite à des activités faites en classe, sans demande préalable de la part de l'élève.